



NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

ORGANISATION DE LA SAISON SPORTIVE BMX 2010/2011

1. CALENDRIER NATIONAL	2
2. CALENDRIER INTERNATIONAL.....	2
3. NUMEROTATION DES PILOTES.....	3
• Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)	3
• Catégories Elites et Elites 2.....	3
• Au niveau international	4
4. CLASSEMENT PAR POINTS	4
• A partir de la catégorie minimale (filles et garçons)	5
• Pupilles et benjamins (filles et garçons)	5
5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL (cf annexe 4).....	6
• Spécificités du Challenge Européen.....	6
• Spécificités du Challenge Mondial.....	7
6. PORT DU MAILLOT NATIONAL	7
7. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	7
8. TYPES DE LICENCES	7
9. CATEGORIES INTERNATIONALES OUVERTES AUX PILOTES FRANCAIS	8
10. LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS	8
11. LA COUPE DE FRANCE.....	8
• Challenge :.....	9
• Championnat :.....	9
12. TROPHEE DE FRANCE BMX.....	9
13. RENCONTRES INTER CLUBS.....	9
14. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	9
15. CHANGEMENT DE CATEGORIES	9
16. DEROGATIONS	10
17. ENGAGEMENTS EN LIGNE.....	10
18. SECURITE DES PILOTES.....	11
• Casque intégral.....	11
• Pédales automatiques :	11
• Réglementation particulière UEC :	11

1. CALENDRIER NATIONAL

Date	Lieu	Comité	Type d'épreuve
11 et 12 décembre 2010	St Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
26 et 27 février 2011	Caen	Normandie	Indoor
19 et 20 mars 2011	Carpentras	Provence	Coupe de France
16 et 17 avril 2011	Mours-Romans	Rhône-Alpes	Coupe de France
30 avril et 01 mai 2011	Joué-les-Tours	Orléanais	Coupe de France
14 et 15 avril 2011	La Chapelle St Mesmin	Orléanais	Coupe de France
21 et 22 mai 2011	Marseille	Provence	Coupe de France
11 et 12 juin 2011	Beaune	Bourgogne	Inter-régions N-E
11 et 12 juin 2011	Soues	Midi-Pyrénées	Inter-régions S-O
11 et 12 juin 2011	Draguignan	Cote d'Azur	Inter-régions S-E
11 et 12 juin 2011	Saint Brieuc	Bretagne	Inter-régions N-O
25 et 26 juillet 2011	Saintes	Poitou-Charentes	TFBMX
02 et 03 juillet 2011	Beaulieu Mandeuire	Franche-Comté	Challenge, Chpt de France

2. CALENDRIER INTERNATIONAL

Un coureur doit être au moins en deuxième année de licence pour pouvoir prétendre à participer aux courses internationales.

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les manches du Championnat d'Europe. Elles concernent exclusivement les catégories Junior et Elite, Homme et Femme.

Elles sont au nombre de 12 en 2011. Chaque événement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche.

11 et 12 mars 2011	Lieu à confirmer		Supercross UCI
02 et 03 avril 2011	Compiègne	France	Chpt d'Europe M 1 et M 2
08 et 09 avril 2011	Pietermaritzburg	Afrique du Sud	Supercross UCI
23 et 24 avril 2011	Zolder	Belgique	Chpt d'Europe M 3 et M 4
07 et 08 mai 2011	Prague	Rep. Tchèque	Chpt d'Europe M 5 et M 6
27 et 28 mai 2011	Papendal	Hollande	Supercross UCI
04 et 05 juin 2011	Winterthur	Suisse	Chpt d'Europe M 7 et M 8
18 et 19 juin 2011	Birmingham	Angleterre	Chpt d'Europe M 9 et M 10
24 et 25 juin 2011	Lieu à confirmer		Supercross UCI
8 au 10 juillet 2011	Haaksbergen	Hollande	Finale Chpt d'Europe
28 au 31 juillet 2011	Copenhague	Danemark	Championnat du Monde

A compter de 2011 les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne seront attribués qu'aux catégories 20 pouces.

Il y aura donc un titre attribué en Junior Women, Junior Men, Elite Women, Elite Men.

Le classement du Championnat d'Europe 2011 se fera sur les 10 meilleurs résultats obtenus sur les 12 courses.

Par ailleurs pour pouvoir figurer dans le classement général, il faut avoir participé à au moins 8 courses.

Lorsqu'un coureur est régulièrement engagé dans une des manches du Championnat d'Europe et ne peut participer à l'épreuve pour cause de blessure (par exemple aux entraînements du vendredi), il sera considéré comme participant au classement général sans pour autant marquer de point.

Dans ce cas, le Chef d'Equipe du coureur concerné devra immédiatement prévenir l'administrateur UEC et présenter les documents de l'hôpital ou du staff médical prouvant que le coureur est incapable de participer à l'épreuve.

Les coureurs provenant d'autres continents sont autorisés à participer aux manches du Championnat d'Europe 2011 mais ne peuvent pas figurer dans le classement général.

Dans le cadre des manches du Championnat d'Europe 2011, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

Boys 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

Ces catégories seront courues le samedi et le dimanche à l'exception de l'épreuve de Compiègne où elles ne seront courues qu'une fois et réparties sur les 2 jours de course.

Il faut être sur la liste des coureurs autorisés pour pouvoir participer à ce type d'épreuve.

Elles ne seront également pas courues aux Pays Bas puisque l'épreuve hollandaise recevra l'European Challenge du 8 au 10 juillet 2011 dans les catégories suivantes :

Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

3. NUMEROTATION DES PILOTES

- Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

- Catégories Elites et Elites 2

Les pilotes de la catégorie Elite 1, Elite 2, Elite Dames ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite (**hors Elite 2**) ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction.

Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale (à l'exception de la lettre d'identification) et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

- Au niveau international

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2011.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

4. CLASSEMENT PAR POINTS

Les pilotes autorisés à courir dans les épreuves du classement par points (CPP) sont ceux figurant sur la liste officielle diffusée par la F.F.C. (wild-cards incluses). Les wild-cards sont fixées par rapport au nombre de pilotes licenciés option BMX à la date de la dernière Assemblée Générale. Voici le tableau des wild-cards pour la saison 2011 :

COMITE	Nb de Licenciés	Nb de Wilds Cards
<i>RHÔNE ALPES</i>	2379	20
<i>PROVENCE</i>	1389	16
<i>ILE DE France</i>	1359	16
<i>CENTRE</i>	1218	16
<i>BRETAGNE</i>	1206	16
<i>PAYS DE LA LOIRE</i>	1186	14
<i>AQUITAINE</i>	870	12
<i>NORMANDIE</i>	864	12
<i>NORD PAS DE CALAIS</i>	624	10
<i>CÔTE D'AZUR</i>	611	10
<i>AUVERGNE</i>	610	10
<i>LA REUNION</i>	557	10

PICARDIE	520	10
REUNION	475	10
MIDI PYRENEES	428	10
BOURGOGNE	410	10
POITOU CHARENTES	394	8
FRANCHE COMTE	362	8
CHAMPAGNE ARDENNE	234	8
LIMOUSIN	211	8
ALSACE	156	6
LANGUEDOC ROUSSILLON	154	6
LORAIN	83	6
GUADELOUPE	6	6
MARTINIQUE	4	6
MAYOTTE	1	6
GUYANE	0	0
NOUVELLE CALEDONIE	0	0
POLYNESIE	0	0
TOTAL	16311	270

Nb de licenciés dans la Région	Wild Cards
0 à 199	6
200 à 399	8
400 à 799	10
800 à 999	12
1000 à 1199	14
1200 à 1399	16
1400 et 1599	18
1600 et +	20

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 4 du présent document.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le classement par points de la saison 2010/2011 :

2 indoors : St Etienne et Caen
 5 Coupes de France : Carpentras, Mours-Romans, Joué-les-Tours, La Chapelle St Mesmin, Marseille
 1 manche européenne : Compiègne

- A partir de la catégorie minime (filles et garçons)

Sur ces 8 courses, les 6 meilleurs résultats sont pris en compte pour le classement final en 20 pouces (à partir de la catégorie Minime), et les 4 meilleurs résultats pour toutes les catégories cruiser.
 Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

- Pupilles et benjamins (filles et garçons)

En ce qui concerne ces catégories, les dispositions sont les suivantes : classement sur les 4 meilleurs résultats sur les 8 comptants pour le CPP.

En cas d'égalité à l'issue du classement CPP, c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est la meilleure place obtenue lors de la saison qui sera retenue.

Remarques :

- Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches seront considérés comme présents.
- Le trait rouge figurant sur le classement par point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL (cf annexe 4)

La sélection au challenge européen et mondial s'opère à partir du CPP, pour les filles comme pour les garçons. Les catégories dont les effectifs sont :

1 coureur classé au CPP	= 1 coureur sélectionné
2 pilotes classés au CPP	= 2 pilotes sélectionnés
3 pilotes classés au CPP	= 3 pilotes sélectionnés
4 pilotes classés au CPP	= 3 pilotes sélectionnés
5 pilotes classés au CPP	= 3 pilotes sélectionnés
6 pilotes classés au CPP	= 3 pilotes sélectionnés
7 pilotes classés au CPP	= 4 pilotes sélectionnés
8 pilotes classés au CPP	= 5 pilotes sélectionnés
9 pilotes classés au CPP	= 6 pilotes sélectionnés
10 pilotes classés au CPP	= 7 pilotes sélectionnés
11 pilotes classés au CPP	= 8 pilotes sélectionnés
12 pilotes classés au CPP	= 9 pilotes sélectionnés
13 pilotes classés au CPP	= 10 pilotes sélectionnés
14 pilotes classés au CPP	= 11 pilotes sélectionnés
15 pilotes classés au CPP	= 12 pilotes sélectionnés
16 pilotes classés au CPP	= 13 pilotes sélectionnés

Pour un effectif supérieur ou égal à 17, seront qualifiés les 15 premiers pilotes du CPP auquel sera rajouté 1 pilote réunionnais. Dans le cas où ce dernier ne prendrait cette place réservée, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Les pilotes de la catégorie Elite 2 âgés de 17 et 18 ans participent en catégorie de Championnat Européen et Mondial en Junior Men.

La sélection définitive sera effectuée par la Commission Nationale BMX à l'issue de la dernière épreuve du CPP (Coupe de France à Marseille).

Spécificités du Challenge Européen

Si le vainqueur du **Challenge Européen** de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Il n'y a pas de quota de sélection pour les catégories **Elite 1, Elite 2 et Elite Dames** au niveau européen.

Toutes les courses du Championnat d'Europe inscrites au calendrier seront prises en compte pour le classement UCI.

- Spécificités du Challenge Mondial

Pour le **Challenge Mondial**, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

Pour la catégorie 17/24 au challenge mondial, la sélection s'opère de la manière suivante (quota national) :

- 9 premiers Elite 2 de 17/24 ans,
- 3 premiers Juniors
- 3 premiers du CPP en 19/24.
- 1 pilote réunionnais,

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Seul le cas où le pilote réunionnais ne participerait pas ouvrirait le droit à compensation par le 4^{ème} du CPP en 19/24.

La participation au Championnat du Monde 2011 n'est possible que pour les pilotes Juniors et Elite 1 ayant marqué au moins 1 point au classement BMX UCI de la même année (ou obtenu au moins 1 point à l'occasion du Championnat du Monde 2010).

6. PORT DU MAILLOT NATIONAL

Dans le cadre du Championnat et du Challenge mondial, **le port du maillot national est obligatoire** pour toutes les catégories.

Pour toutes les épreuves du Championnat d'Europe et à l'occasion du Challenge européen, les pilotes sont tenus de porter soit **un écusson France** sur chaque épaule soit **le maillot national**.

Le port des écussons « France » ou du maillot national est obligatoire pour les catégories de Championnat pour **toutes** les manches du Championnat d'Europe et pour les catégories Challenge lors de la finale de Haaksbergen.

7. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Annexe 1 : Catégories nationales

Annexe 2 : Catégories internationales

A noter que la catégorie Prélissance **n'existe pas au niveau national**. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

8. TYPES DE LICENCES

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « **Pass'Cyclisme** » peut participer uniquement aux épreuves **BMX départementales et régionales**.

Par ailleurs cette licence ne lui permet pas de participer aux Inter Régions, même si cette épreuve se déroule sur son propre territoire.

Au cas où ce coureur désirerait participer aux Inter Régions et autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

Annexe 3 : Tableau des licences et tarifs se rapportant aux différentes catégories de pilotes.

9. CATEGORIES INTERNATIONALES OUVERTES AUX PILOTES FRANCAIS

Cf. annexe 2.

10. LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS

Le Championnat Régional permet de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves d'inter-régions, et, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge national ou Championnat de France (pour les cadets et juniors).

Chaque Comité détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves d'inter régions selon ses propres critères.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional et accéder jusqu'au Trophée de France BMX, Challenge National ou Championnat de France (pour les cadets et juniors) s'ils sont sélectionnés à l'issue des Inter-Régions.

Les Comités Régionaux ont la possibilité de procéder à des repêchages à l'issue des épreuves Inter Régions en fonction des quotas établis selon leurs effectifs BMX 2010 annoncés à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FFC en février 2011.

Remarque : Lors des Inter Régions, si moins de 9 pilotes sont inscrits dans une catégorie, le classement se fera sur les 3 manches qualificatives et les pilotes classés seront alors qualifiés pour le TFBMX ou le challenge de France.

11. LA COUPE DE FRANCE

La Coupe de France est une série de 5 épreuves.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes autorisés à courir sauf les pilotes âgés de 8 ans et moins (voir tableau des catégories concernées).

La liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales est consultable auprès de votre correspondant régional.

Les pilotes ayant passé les manches en 20 pouces en 2010 (pilotes autorisés à courir) ont la possibilité de rouler en cruiser. L'inverse n'est pas possible.

Les épreuves de la Coupe de France ne sont pas ouvertes aux pilotes en première année de licence.

- Challenge :

Les pilotes des catégories Challenge 20 et 24 pouces auront un classement sur 5 épreuves (toutes les épreuves comptent).

- Championnat :

Les pilotes des catégories Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 disputeront 2 manches 20 pouces (une le samedi après midi et une le dimanche après midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

12. TROPHEE DE FRANCE BMX

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles et benjamins qui auront au préalable été sélectionnés à l'issue des résultats des inter-régions.

Cette finale nationale sera organisée les 25 et 26 juin 2011 à Saintes.

Elle fera l'objet de 6 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin (filles et garçons).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

13. RENCONTRES INTER CLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont dirigées vers les nouveaux licenciés et à ceux qui n'ont jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

14. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

Depuis 2006, les pilotes âgés de 8 ans et moins (nés en 2003 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, à l'Inter Régions ainsi qu'au Trophée de France BMX.

15. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2010-2011, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe).

Le classement général de la Coupe de France permet de classer les pilotes Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 à l'issue de la saison.

Il permet également d'attribuer les numéros de plaque pour la saison future.

16. DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel et dans le seul but de se maintenir.

Pour les demandes de dérogations concernant la catégorie Elite 1, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis et envoie la demande à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus, ne sera pas pris en compte.

17. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2010-2011, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Interrégions) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne

↓ Epreuves / Inscriptions par →	DN	Clubs	Comités Régionaux
<i>Interrégions</i>	NON	NON	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnat de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Manche Européenne (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Finale du Challenge/Championnat Européen</i>	OUI	NON	OUI
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnat Mondial</i>	NON	NON	OUI

Attention ! Pour la saison à venir, tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

18. SECURITE DES PILOTES

- Casque intégral : Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes.
- Pédales automatiques : Elles sont autorisées en France en compétition pour toutes les catégories de pilotes nés en 1994 et avant.
Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 1998 et avant.
Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions internationales dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.
A l'occasion du Challenge et du Championnat du Monde, elles sont autorisées dans toutes les classes d'âge.
- Réglementation particulière UEC : Les courses organisées sous l'égide de l'UEC, à savoir les 12 manches qui constituent le Championnat d'Europe, sont réglementées de la même façon qu'en France. La seule modification majeure du règlement concerne les catégories autorisées à utiliser les pédales à blocage automatique.
Au niveau européen un coureur peut utiliser les pédales à blocage automatique à partir de la catégorie 13 ans, alors que cet âge est de 17 ans en France.
Cette règle s'applique également pour toutes les courses internationales organisées en France et inscrites au calendrier UCI.